



CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Didier Mésognon 40 rue de Vauquois 45000 Orléans

Compte-rendu de la réunion tenue le samedi 9 mars 2019 au restaurant « La Pépinière » 6, place Saint Augustin à Paris 8^{ème}

I – ACTUALITÉS

Présentées par Laure de La Chapelle

1. Le secret insoupçonnable de la Chapelle expiatoire

Ce mémorial aux victimes de la Révolution recèlerait-il un mystère digne d'une pyramide d'Egypte ? Une toute récente découverte permet de le penser. Jusqu'ici, rien n'était visible dans la crypte du monument. Mais quelques lignes du Moniteur, en date du 21 janvier 1826, auraient dû éveiller l'attention des historiens. Le journal avait publié : « *Dans les deux massifs qui supportent la voûte, ont été déposés les ossements des victimes que renfermait l'ancien cimetière de la Madeleine* ».

D'après les plans de la Chapelle, la crypte était à l'origine plus vaste ; les murs actuels relieraient-ils les piliers primitifs en ménageant des cavités insoupçonables ? Il fallait s'en assurer et l'administrateur, M. de Stoutz, ainsi que le Dr Charlier, paléanthropologue bien connu pour ses travaux sur Agnès Sorel ou la tête d'Henri IV, se sont mis à l'œuvre. Mais il ne s'agissait pas d'ouvrir l'ossuaire et la tâche semblait malaisée.

Le docteur Philippe Charlier eut alors l'idée d'une petite caméra endoscopique pour passer dans le mortier, entre les pierres. Sur l'écran de contrôle, on aperçut de grands coffres, recouverts d'un cuir très altéré, et, en engageant plus loin la caméra, apparurent des ossements, un radius, un péroné, bref des restes humains, dont l'existence avait été dissimulée, puis oubliée depuis la Restauration.

Ce sépulcre caché renferme bien des restes illustres : Charlotte Corday, Madame Roland, Olympe de Gouges, les Girondins et Philippe Egalité.

2. Autre découverte dans un cimetière

Près de la gare d'Euston, à Londres, des archéologues occupés à fouiller un vaste lieu de sépultures ont découvert les restes d'un certain capitaine Matthew Flinders, célèbre navigateur et explorateur britannique qui fit le tour de l'Australie. Inhumé le 23 juillet 1814, il fut reconnu grâce à un « plastron funéraire ». Je souligne que le nombre de dépouilles sur le site est estimé à 40 000 ! (*Publication du 27 janvier 2019*). A quand la fouille de l'Old St John's Cemetery à Manhattan, pour retrouver le monument d'un certain Le Roy ?

3. Décès d'Henri d'Orléans, comte de Paris

Sa disparition date du 21 janvier 2019, jour anniversaire de l'exécution de Louis XVI, dont son ancêtre vota la mort. Curieux hasard de l'histoire, dont Clio n'est pas toujours avare. Je ne m'étendrai pas sur le récit de sa vie, marquée par deux mariages et le difficile héritage de son père. Il a rejoint ses ancêtres dans la chapelle royale Saint Louis de Dreux, nécropole de la famille d'Orléans, et c'est son fils Jean, duc de Vendôme, nouveau comte de Paris, qui « reprend le flambeau de la maison de France » (Stéphane Bern). N'oublions pas un autre prétendant, Louis Alphonse de Bourbon, chef de la branche aînée et qui représente la succession légitimiste. Depuis Louis XIV et Gaston d'Orléans, la royauté a été représentée en France par deux branches parallèles, souvent rivales, qui subsistent toujours aujourd'hui, incarnées par de nouveaux prétendants, tous deux pères d'une nombreuse famille, ce qui ouvre sans doute l'éventail des possibilités monarchiques.

4. Un livre

M. Schwartz, membre du Cercle, signale la parution prochaine du tome 2 de : « Valentin, le Houzard du Roi ». Auteur : Edgard Weber (Ed. La Valette). Ce personnage, qui était à Varennes en 1792, pourrait être un personnage important dans l'affaire Louis XVII.

5. Importante nouvelle sur l'identité biologique de Louis XVII

Intervenants : Gérard Lucotte / Christian Crépin / Thierry Thomasset

Merci à notre archiviste, Christian Crépin, de nous avoir transmis le texte¹ du professeur Lucotte et de l'avoir traduit de l'anglais, ce qui était indispensable à cause de la technicité des termes scientifiques. En voici un résumé :

Le 26 juin 2011, les frères de Baudreuil présentent deux objets provenant de leur patrimoine au bureau de Rouillac (Cheverny, France) :

1°/ Un anneau en or de la reine Marie-Antoinette, entouré de ses cheveux et conservé dans une boîte avec l'inscription : « Cheveux de la reine Marie-Antoinette. Bague donnée par la Reine en 1792 à la marquise de Soucy, née de Mackau, sous-gouvernante des Enfants de France ». Laure

¹ Gérard Lucotte, Christian Crépin, Thierry Thomasset : The Y-Chromosome STRs profile of Louis XVII (1785-1795 ?)" in International Journal of Sciences (February 2019).
<https://www.ijsciences.com/pub/pdf/V82019021899.pdf>

Adélaïde de Soucy, fille de Mme de Mackau, sous-gouvernante des Enfants de France, épousa en 1863 Emile Alexandre Louis de Baudreuil, dont descendent les frères Baudreuil, donateurs de ces deux objets.

2°/ Une lettre pliée avec l'inscription : « Cheveux des Augustes Enfants de France ». A l'intérieur de la lettre, une mèche de cheveux, formée de deux types de cheveux entrelacés : des blonds et des roux (ou blonds cendrés), liés avec un fil de soie verte. La couleur des cheveux de Louis Charles était blonde, ceux de sa sœur étaient plus foncés. En 1792, les autres enfants du couple royal étant morts, il ne pouvait s'agir que des cheveux de Louis Charles et de sa sœur aînée Marie Thérèse.

Les cheveux blonds, particulièrement chargés de cellules cutanées et de pellicules, ont pu fournir une quantité suffisante d'ADN exploitable. Les mutations d'ADN détectées correspondent à un haplogroupe d'ADNt (mitochondrial) identique à celui obtenu à partir d'un autre échantillon de cheveux de Louis XVII et de Marie-Antoinette.

Le profil Y-STR obtenu (recherche d'origine paternelle) est strictement identique à celui de Louis XVI. Ceci établit que Louis XVI est le père biologique de Louis XVII. C'est un démenti formel à toutes les rumeurs qui ont couru jusqu'à nos jours sur une autre paternité de l'enfant-roi, comme celle imputée au suédois Axel de Fersen.

II – LA DEMISSION DU DUC ALBERT DE SAXE-TESCHEN DE SON COMMANDEMENT DES FORCES AUSTRO-PRUSSIENNES EN GUERRE CONTRE LA FRANCE (AVRIL 1795)

Par Marcel Huwaert

Je vous ai présenté quelque temps auparavant les révocations brutales opérées par l'Empereur d'Autriche François II à l'égard de trois de ses plus proches collaborateurs, le baron Thugut, ministre des affaires étrangères, le comte Cobenzl, diplomate attaché à la Chancellerie, et surtout le Prince de Colloredo-Mansfield, ex-Chambellan et chef du Gouvernement. Pourtant, ces trois personnages n'avaient nullement démerité. Ils n'avaient rien à se reprocher et ils avaient fait preuve d'un dévouement sans pareil et de loyauté totale envers la monarchie.

Maintenant je vais citer un oncle de l'Empereur, le duc Albert de Saxe-Teschen, époux de la fille favorite de l'impératrice Marie-Thérèse, Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche. La démission du duc Albert va se dérouler tout à fait autrement et ce sera un autre son de cloche.

L'Empereur va pousser le duc Albert à la démission car la perte des places fortes de Mayence et de Mannheim au profit des troupes françaises a rendu l'Empereur inconsolable. Voici la correspondance entre le duc et l'Empereur.

1. Faisant suite à une lettre récente très sèche de François II, le duc Albert envoie à ce dernier la réponse suivante le 22 février 1795.

Quartier général d'Heidelberg. « Je n'ai jamais eu d'autre but que de me rendre digne de son estime et de ses bontés et d'être utile à l'Etat dans le poste important qu'elle m'a confié et elle me verra quitter cet emploi distingué avec une tranquillité égale à la vivacité ou zèle avec lequel j'ai embrassé et rempli sa carrière épineuse lorsqu'elle avait jugé à propos de m'y rappeler ».

2. Le duc Albert écrit à nouveau à l'Empereur le 2 avril 1795 de son quartier général à Heidelberg. « Je ne puis donc considérer cette disposition et déclaration de votre Majesté que comme le signal de ma retraite et il ne me reste qu'à la supplier de daigner m'accorder la démission du commandement de l'armée d'Empire et de vouloir me réserver ses bonnes grâces pour des

occasions plus compatibles avec mon honneur et avec la considération que je me dois à moi-même ».

3. Réponse de l'Empereur le 10 avril 1795.

« D'importantes considérations ayant demandé impérieusement que mon armée de préférence à celle de l'Empire fût chargée de la partie offensive des opérations de la campagne, j'agréé en conséquence l'offre de démission comme une nouvelle marque de votre généreux dévouement et de votre loyal attachement à moi. Il me reste à vous assurer que je conserverai un fidèle souvenir de toutes les preuves que vous n'avez cessé de me donner de votre affection pour ma personne et de votre zèle pour mon service ».

Conclusion

Le duc Albert de saxe-Teschen est considéré comme un des personnages les plus puissants et les plus influents à la cour impériale d'Autriche. Loin de le révoquer d'une manière dure et impitoyable, l'Empereur, par élégance et respect, l'incite à se retirer malgré les graves échecs subis dans l'Empire allemand par l'Autriche. François II aura toujours de la grande estime pour lui, ainsi que sa femme, et il pourra profiter de sa fantastique collection de tableaux et autres objets précieux jusqu'à sa mort.

III – LOUIS XVIII ET CHARLES X FAUX-MONNAYEURS

Par Marcel Huwaert

Reproduction d'un texte de Didier Audinot, extrait du livre « Histoires incroyables de l'histoire de France »².

En exil, ils menaient grand train et peu d'aide des états qui les avaient hébergés.

C'est une dépêche émanant de l'ambassade de France en Hollande du 6 janvier 1792 qui révéla par hasard les manigances assez crapuleuses conjointement organisées par les comtes de Provence et d'Artois pour se procurer de l'argent frais. Un document adressé à Paris au ministre des affaires étrangères faisant état de la récente arrestation à Amsterdam de Henri Scheucher, nanti de tout un atelier de fabrication de faux assignats français de grosses coupures de cinq livres.

Les autorités hollandaises interpellèrent un certain Harel, négociant français venant de Rouen, dit La Vertu. C'était lui qui, en France, était chargé contre de substantielles commissions de mettre discrètement en circulation tous les faux assignats fabriqués par Scheucher et de les échanger contre de vraies coupures qui repartaient en sens inverse dans le circuit.

Donc, transit Rouen-Amsterdam des faux en vrais assignats.

Les bénéficiaires : déclaration de Provence et Artois : « Nous, fils de France, frères du Roi, déclarons que le sieur Harel « La vertu » voyage en pays étranger pour nos intérêts et nous prions de le laisser passer librement. Fait à Coblençe ». Le 7 mai 1791. Signé : Louis Stanislas Xavier, Charles Philippe ».

L'affaire fut éventée et portée à la connaissance de Louis XVI.

L'auteur ajoute :

Les revenus provenant de tout ce coupable commerce ne suffisant toujours pas à l'évidence à assurer le train de vie des deux princes en exil, ils avaient aussi monté en parallèle tout un système

² Didier Audinot : « Histoires incroyables de l'histoire de France », pp.159-166 : « Comment les frères de Louis XVI devinrent faux-monnayeurs » (Ed. Grancher, 2007).

d'emprunts divers qu'ils souscrivaient au nom du Roi leur frère et gageaient donc systématiquement sur les revenus de l'Etat l'injection forcée de grandes quantités de faux assignats au cœur de l'économie française. Tous deux contribuaient le plus légèrement du monde à affaiblir un Etat. Louis XVI demanda l'extradition de Harel et Scheucher le 10 août 1792.

IV – LE PEINTRE KUCHARSKI ET LOUIS XVII

Par Philippe Verpillot et Laure de La Chapelle

Alexandre Kucharski, douzième enfant d'un vieux gentilhomme polonais, naquit le 18 mars 1741 à Varsovie. Elevé à la cour du dernier roi de Pologne, Stanislas II, dont il fut page, il fut envoyé à Paris grâce à ses dispositions pour les arts du dessin, afin de devenir peintre d'histoire.

Sous la direction de Carle Van Loo et de Vien, il étudia de 1760 à 1769 à l'Académie Royale et s'orienta alors vers le genre du portrait.

Peintre à la cour du prince de Condé, membre de l'Académie de Saint Luc, il se fit une excellente réputation dans les milieux aristocratiques, grâce à l'appui de Louise de Condé et de la princesse de Lamballe.

Au début de la Révolution, Kucharski, peintre officiel de Condé, exécuta de très nombreux portraits, certains au pastel, notamment de Catherine II, du comte d'Artois, de Madame Elisabeth, de Mesdames de Coigny et de Durfort. La distinction qu'il conférait à ses personnages, la ressemblance de ses modèles, l'éclat de ses coloris, lui acquirent une immense réputation et lui rapportèrent une fortune considérable.

Portraits de la famille royale

Après l'exil d'Elisabeth Vigée Lebrun en 1789, il devint le peintre attitré de la reine Marie-Antoinette, satisfaite des deux portraits qu'il avait réalisés d'elle en 1788. Un pastel de la reine, commencé en 1791, fut interrompu par la fuite à Varennes et fut repris en 1792.

Kucharski fit un portrait de Marie-Antoinette au Temple en costume de veuve, portrait qu'il reproduisit maintes fois. Disparue lors du sac des Tuileries, l'œuvre originale fut retrouvée et se trouve au château de Versailles. Des répliques du portrait de la Reine en grand deuil, tant à l'huile qu'au pastel, furent exécutées par Kucharski, mais également par d'autres peintres.

Kucharski mourut à Sainte Périne de Chaillot le 5 novembre 1819.

Les portraits de Louis XVII

Intéressons-nous maintenant aux portraits des fils de Louis XVI, qui ne sont pas sans poser problème.

Dans l'empressement à étiqueter « portrait de Louis XVII » toute représentation d'un Dauphin royal, on négligea le sort moins romanesque du frère aîné de Louis Charles, Louis Joseph, mort en 1789. Dès lors, on vit fleurir sur toutes les couvertures de livres sur la famille royale le portrait du premier Dauphin, et non de son successeur, le duc de Normandie. Et cela continue ! (Etonnez-vous après cela que l'on confonde l'histoire des cœurs des deux frères ...).

L'avis de Philippe Verpillot (d'après un courriel du 23 août 2018)

J'ai recherché sur Internet l'original du Louis XVII dont vous m'avez adressé une représentation, mais sans le trouver. Vous me dites qu'elle est dans un fonds privé. Lequel ? (*Réponse : au château de Breteuil*).

Apparemment, il semble y avoir un certain nombre de tableaux de Louis XVII d'après Kucharski, dont une partie est sur les trois fiches sur le peintre et d'autres que l'on retrouve sur Internet.

J'ai retrouvé un tableau non présent sur les fiches³, en partie dissimulé dans l'obscurité ; c'est celui qui a l'air le plus complet car il descend le plus bas sur le buste. Mais il n'est pas sûr que les autres représentations ne soient pas tronquées. Je vous l'adresse sous le nom : Kucharski original.

Sinon, j'ai trouvé, provenant du château royal de Varsovie, une réplique autographe, peinte en 1794 par Kucharski, tableau qui n'était pas non plus dans l'iconographie des différentes fiches, sous le nom « Louis XVII Kucharski, collection château royal Varsovie ».

Finalement, je me demande s'il existe une peinture que l'on peut qualifier « d'originale » et ayant servi de modèle pour les autres répliques originales de Kucharski, voire pour les copies d'autres artistes.

Exemple : « Louis XVII », tableau d'Azay-le-Rideau (provenance : marquis de Biencourt).

Merci à M. Verpillot, membre du Cercle, pour cette communication. Merci également à M. Majewski, également membre de notre Cercle, pour la reproduction qu'il m'avait envoyée en 2015 du tableau qui se trouve au château de Breteuil, portrait qui est un don de la reine Marie-Antoinette au baron de Breteuil. Sans pouvoir certifier que c'est l'unique original, il se distingue par une légère « coquetterie » dans l'œil du Dauphin, trait qui le distingue des portraits de son frère aîné et qui semble avoir été atténué par le peintre dans les commandes postérieures.

Conclusion

Le portrait universellement reproduit, dit du Dauphin Louis Charles, qui se trouve au château de Versailles sous la cote M.V.6520, doit sans doute être attribué au premier Dauphin. Voici l'avis de la Délégation artistique de la Ville de Paris : « Cette identification (à Louis Charles) paraît très douteuse. Il n'est pas possible de reconnaître ici les traits d'un enfant de quatre à cinq ans. Il s'agirait plus vraisemblablement du premier Dauphin Louis Joseph ».

Oui, mais la reproduction du portrait du château de Versailles, étant tombée dans le domaine public, peut s'effectuer sans problème alors que des autorisations, et les frais qui en découlent, sont nécessaires dans le cas de tableaux appartenant à des archives privées.

Voilà pourquoi vous retrouverez sans doute le portrait de Louis Joseph dans tous les livres et articles qui paraissent de façon récurrente sur Louis Charles. Les productions littéraires de Madame Becquet et de M. Vial en sont les derniers exemples.

*

* *

³ Fiches iconographiques éditées par le Cercle, disponibles sur le site du Cercle : <https://www.cercle-louisxvii.com/fiches-iconographiques/>